



sommaire décisionnel

IDENTIFICATION

Numéro : AJ2011-012

Date : 12 Avril 2011

Unité administrative responsable Affaires juridiques

Instance décisionnelle Conseil de la ville

Date cible :

Projet

Objet

Demande de la Ville de Québec d'ajouter le projet du nouvel amphithéâtre sur le Parc de l'exposition provinciale à la liste des équipements d'intérêt collectif de l'agglomération de Québec et nomination de monsieur Raynald Bédard comme membre désigné par la municipalité centrale au comité d'arbitrage formé pour évaluer cette demande conformément au chapitre III.1 de la Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations, L.R.Q., chapitre E-20.001

Code(s) de classification

EXPOSÉ DE LA SITUATION

La Ville de Québec, avec la participation financière du gouvernement du Québec, entend réaliser, sur le Parc de l'exposition provinciale, la construction d'un nouvel amphithéâtre multifonctionnel.

Comme le projet du nouvel amphithéâtre respecte les conditions permettant à la Ville de Québec d'inscrire cet équipement sur la liste des équipements de l'agglomération, il est opportun d'entreprendre sans délai les démarches particulières prévues pour l'agglomération de Québec au chapitre III.1 de la Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations.

Il est opportun de désigner monsieur Raynald Bédard pour agir sur le comité d'arbitrage à être constitué par le ministre. Monsieur Bédard a déjà agi sur le premier comité d'arbitrage qui a procédé à la révision de 2009 de la liste des voies de circulation, des conduites, des équipements, des infrastructures et des activités qui sont de responsabilité d'agglomération.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

ANALYSE ET SOLUTIONS ENVISAGÉES

RECOMMANDATION

Demander au ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire de convoquer le comité d'arbitrage prévu à la Loi pour évaluer la demande de la Ville de Québec d'inscrire le projet du nouvel amphithéâtre multifonctionnel dans le Parc de l'exposition provinciale sur la liste des équipements de l'agglomération de Québec.

Nommer monsieur Raynald Bédard comme membre désigné par la Ville de Québec sur le comité d'arbitrage convoqué par le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire pour entendre la demande d'inscription du projet d'un nouvel amphithéâtre multifonctionnel sur la liste des équipements de l'agglomération de Québec.

IMPACT(S) FINANCIER(S)

ÉTAPES SUBSÉQUENTES

ANNEXES



sommaire décisionnel

IDENTIFICATION		Numéro : AJ2011-012
		Date : 12 Avril 2011
Unité administrative responsable Affaires juridiques		
Instance décisionnelle Conseil de la ville		Date cible :
Projet		
Objet		
Demande de la Ville de Québec d'ajouter le projet du nouvel amphithéâtre sur le Parc de l'exposition provinciale à la liste des équipements d'intérêt collectif de l'agglomération de Québec et nomination de monsieur Raynald Bédard comme membre désigné par la municipalité centrale au comité d'arbitrage formé pour évaluer cette demande conformément au chapitre III.1 de la Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations, L.R.Q., chapitre E-20.001		
VALIDATION		
Intervenant(s)		Intervention Signé le
Responsable du dossier (requérant)		
Serge Giasson		Favorable 2011-04-12
Approbateur(s) - Service / Arrondissement		
Cosignataire(s)		
Direction générale		
Alain Marcoux		Favorable 2011-04-12
Gilles Noël	Par Alain Marcoux	Favorable 2011-04-12
Résolution(s)		
CV-2011-0333		Date: 2011-04-18
CE-2011-0571		Date: 2011-04-13